

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC CHARENTE MARITIME ENTREP, 9 B RUE FRANCOISE GIROUD 17000 LA ROCHELLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 50 000 €.

Madame JEANNIN Aline , représentant de la société Marlette & Cie S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 RUE DES TAMARIS 17137 L HOUMEAU, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Madame JEANNIN ALINE	2 500	25 000 €
Monsieur ALLET Christophe	2 500	25 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 avril 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Melik KELES
Appui Commercial Entreprises

JST14



DocuSigned by:

Aline JEANNIN

3E426A3CD7A048F...

DocuSigned by:

Christophe ALLET

87CF5E5DCA3847F...



Charente Maritime Entreprises
88, rue François Giroud
17000 La Rochelle
Tél 02 42 30 16 30 - Fax 02 42 67 12 01